

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020 A 18H30

**Présents :** ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, LAMBERT Daniel, MINDER Pascale, REBOUL Grégory, VIALATTE Jacky, GUILLEMINOT Jean-Pierre, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne, ULIN Nicolas, VIAL Anne-Claire

**Absente excusée :** DESPEYSSE Jocelyne donne procuration à ANDEOL Hervé

**Secrétaire de séance :** Annick BONNET

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 10 juillet 2020.

### **1/ Avenant n°1 au marché de travaux de réfection de la toiture mairie-école :**

Le bureau propose à l'assemblée de signer un avenant au marché de travaux de réfection de la toiture mairie-école avec l'entreprise TOITURES MONTILIENNES pour les travaux cités ci-dessous :

|  |   |                      |
|--|---|----------------------|
| - Fourniture et pose d'un châssis d'accès en toiture | + | 339.11 € HT          |
| - Moins value tuiles à douille                       | - | 1 110.00 € HT        |
| - Moins value sortie VMC                             | - | 410.00 € HT          |
| - Fourniture et pose d'un faitage en dentelle        | + | <u>4 437.92 € HT</u> |
| TOTAL  | + | 3 257.03 € HT        |

Marché initial - 69 574 € HT + avenant n° 1 - 3 257.03 € HT = **72 831.03 € HT soit 87 397.24 € TTC**

Les dentelles existaient avant la réfection de la toiture, le bureau propose de conserver le même esthétisme.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité

### **2/ Illuminations de Noël :**

Le bureau propose à l'assemblée de signer un avenant au contrat de location avec la société Decolum pour la location des illuminations de Noël. Le montant initial du contrat est de 1 420.74 € HT avec possibilité de rachat des illuminations en fin de contrat pour 114.18 € HT.

Une demande a été faite pour permettre de changer 4 décors qui seront plus grands avec du cordon lumineux LED pour une meilleure visibilité. Coût : 150 € HT par décor soit 600 € HT à rajouter au prix initial du contrat.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité

Pascale MINDER propose de mettre en place un concours de décoration de Noël pour l'année prochaine afin d'inciter les habitants à décorer leur habitation.

### **3 /Renouvellement des membres de l'AFR**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que le bureau de l'Association Foncière de Remembrement est arrivé à échéance le 26 décembre 2019 et doit être renouvelé pour six ans. Il appartient au Conseil Municipal de fournir à la Direction Départementale des Territoires une liste de 8 membres désignés par le Conseil Municipal et une liste de 8 membres désignés pour la Chambre de l'Agriculture.

Le bureau propose de désigner :

**Membres désignés par le  
Conseil Municipal :**

- M. Nicolas BROCHIER  
Né le 06.04.1981  
215 Impasse Serre  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION
- M. Benoit CARMICHAEL  
Né le 09/07/1966  
2 Allée du Ponant  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION
- M. Bernard BROCHIER  
Né le 28.10.1950  
360 Chemin des Andrans  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION
- M. André VINCENT  
Né le 15.06.1959  
1645 Avenue de Fourège  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION
- M. Fabien GIRARD  
Né le 28.09.1982  
1345 Route de Montélimar  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION
- M. Jacques AMBLARD  
Né le 24.12.1944  
185 Chemin des Perrussous  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION
- Mme Anne-Claire VIAL  
Née le 27/06/1953  
70 Chemin de la Plaine  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION
- M. Grégory REBOUL  
Né le 06/09/1983  
1770 Route de la Bégude de Mazenc  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION

**Membres désignés pour la Chambre  
de l'Agriculture :**

- M. Aimé GILLES  
Né le 25.07.1943  
225 Chemin des Pépinières  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION
- M. David ARNAUD  
Né le 13.07.1978  
195 Chemin de St Rom  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION
- M. Michel BRUNEL  
Né le 03.09.1959  
905 Chemin du Gouvernay  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION
- M. Laurent BEAUMONT  
Né le 14.03.1967  
275 Avenue de Fourège  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION
- M. Dominique FAURE  
Né le 24.02.1983  
1280 Route de Marsanne  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION
- M. Jean-François FAURE  
Né le 21.05.1947  
115 Route de Cléon  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION
- M. Adrien GILLES  
Né le 20/07/1994  
20 Chemin des Pépinières  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION
- M. Eddy AUBERT  
Né le 29.06.1966  
375 Chemin des Vachons  
26160 ST GERVAIS SUR ROUBION

Accord du Conseil municipal à l'unanimité

**4) Convention de mise à disposition de services entre la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION  
et la Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération – Périscolaire : Avenant n°5**

Monsieur le Maire rappelle la convention conclue en application de l'article L.5211-4-1-IV du CGCT qui a pour objet de préciser les conditions et les modalités de mise à disposition des agents, utiles à l'exercice de la compétence « accueil de loisirs périscolaire » auprès de l'agglomération.

Il est nécessaire de signer un avenant à cette convention afin de modifier les heures de mise à disposition des agents à compter de septembre 2020 (annexe 1) :

- Mme MARTIN Christel 9H20 par semaine en période scolaire
- Mme JOUFFRE Magalie 5H20 par semaine en période scolaire

Accord du Conseil municipal à l'unanimité

### **5/ Participation à l'arbre de Noël 2020 du personnel de Montélimar Agglo**

Comme les années précédentes, Montélimar-Agglomération propose de faire participer les agents de la commune et leurs enfants à l'arbre de Noël.

Le montant de la participation qui est demandée s'élève à ---- 25,00 € qui correspond à la valeur de la carte cadeau dont peuvent bénéficier les enfants du personnel municipal âgés de moins de 13 ans qui sont au nombre de 6.

Le cadeau correspondant sera remis aux enfants lors de l'après-midi récréative qui sera organisée, pour l'occasion, au Palais des Congrès à Montélimar, le 19 décembre 2020.

Coût pour la commune : 150 €

Accord du Conseil municipal à l'unanimité

### **6 / Nomination des membres des commissions de Montélimar Agglomération.**

Il est nécessaire de nommer les membres des commissions permanentes de Montélimar Agglomération.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré, désigne comme membres des commissions les conseillers suivants :

|  | Titulaires        | Suppléants        |
|--|-------------------|-------------------|
| Démocratie Locale et lien entre les communes | ROUZET Christelle | ULIN Nicolas      |
| Développement                                | MINDER Pascale    | BROCHIER Nicolas  |
| Aménagement                                  | VIAL Anne-Claire  | ROUZET Christelle |
| Environnement                                | ANDEOL Hervé      | BROCHIER Nicolas  |
| Famille                                      | BONNET Annick     | LASSAGNE Cécile   |
| Sports                                       | CARMICHAEL Benoit | REBOUL Grégory    |
| Culture                                      | MINDER Pascale    | LASSAGNE Cécile   |
| Ressources et moyens                         | ANDEOL Hervé      | BONNET Annick     |

Cette délibération annule et remplace la délibération n°7 du 26 mai 2020 suite au changement des commissions.

### **7/ Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe :**

Il est proposé la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, au 03/09/2020, pour avancement de grade.

Le tableau des emplois sera ainsi modifié à compter du **03/09/2020**,

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : Adjoint Administratif

Grade : Adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe: - ancien effectif : 0  
- nouvel effectif : 1

Accord du Conseil municipal à l'unanimité

### **8 / Convention assistance retraite CNRACL 2020-2022**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le centre de gestion de la Drôme propose une adhésion au service facultatif assistance retraite. Deux choix sont disponibles : le contrôle ou la réalisation totale sur les processus matérialisés ou dématérialisés et actes transmis à la C.N.R.A.C.L.

Les interventions du CDG26 concernent les dossiers et processus suivants :

- l'immatriculation de la collectivité
- la validation des périodes
- la régularisation de services
- le transfert des droits au Régime Général et à l'Ircantec
- le droit à l'information (DAI), envoi des données dématérialisées de gestion des carrière en simulation ou via la qualification des comptes individuels retraite
- la fiabilisation du compte individuel retraite par la qualification des CIR (QCIR)
- la simulation de calcul de pension
- la demande d'avis préalable
- la demande de liquidation des droits à pension (normale, carrière longue, de fonctionnaire handicapé, d'invalidité et de réversion,
- la correction des anomalies des déclaration individuelles
- l'accompagnement personnalisé retraite (APR)

Monsieur le Maire propose d'adhérer au service « assistance retraite » pour la réalisation totale des dossiers pour la période du 01.01.2020 au 31.12.2022. Si pas de service consommé, il n'y a pas de coût.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité

### **9 / Installation d'un panneau voie sans issue Impasse Serre**

A la demande des habitants de l'impasse Serre, il est nécessaire d'installer un panneau voie sans issue à l'entrée de l'impasse car de nombreux véhicules y circulent par erreur en suivant le GPS.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité

### **10 / Désignation d'un commissaire à la CCID de Montélimar Agglomération**

Dans tous les EPCI à fiscalité professionnelle unique, il doit être institué une Commission intercommunale des impôts directs composée de 11 membres à savoir : le Président (ou vice-président) de l'EPCI et 10 commissaires. Cette commission donne son avis sur les évaluations foncières des locaux commerciaux et biens divers assimilés proposés par l'administration fiscale. Pour constituer cette commission, le conseil communautaire doit dresser une liste de 40 noms de redevables (20 titulaires et 20 suppléants) sur les communes membres de l'EPCI.

Le bureau propose de désigner Philippe GAY.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité

### **11 / Désignation d'un représentant à la CLECT**

Le Conseil communautaire a décidé la création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). Cette commission est composée de conseillers municipaux des communes membres. Le bureau propose de désigner Monsieur ANDEOL Hervé.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

### **12 / Raccordement au réseau BT pour alimenter la maison de M. David CHAIX :**

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

#### **Opération : Electrification**

Raccordement au réseau BT sur voie publique pour alimenter la maison de M. David CHAIX

Dépense prévisionnelle HT 10 336.09 €

dont frais de gestion : 492.19 €

Plan de financement prévisionnel :

Financements mobilisés par le SDED 7 343.17 €

**Participation communale 2 992.92 €**

La participation communale sera remboursée par M. David CHAIX.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

### **13 / Prêt de la salle des Fêtes Jean AMBLARD pour une sous-section de l'association Multi-activités de la Valdaine.**

L'association Multi-activités de la Valdaine souhaite créer une sous-section à St Gervais et animer un cours de Danse Country ----- de 17H30 à 18H45 le jeudi soir.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

### **14 / Désignation de délégués à la Commission Locale d'Informations (CLI) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Cruas-Meyssse**

Il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune lors des séances plénières du CLI.

Le Conseil Municipal décide de désigner :

- Délégué titulaire au CLI : Corinne MANENT
- Délégué suppléant au CLI : Cécile LASSAGNE

### **15 / Acquisition d'un tondeuse débroussailleuse ETESIA**

Le bureau propose l'acquisition d'une tondeuse débroussailleuse ETESIA au prix de 3 325 € HT en remplacement de l'HUSQVARNA reprise par la société FAURE ET FILS au prix de 416.66 € HT, qui correspond mieux aux besoins de la commune.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

## **16 / Questions diverses :**

**Journées du Patrimoine :** A la demande de Pascale MINDER, Michel REBOUL a accepté de faire une visite guidée du vieux village le dimanche 20 septembre à 9H pendant environ 1H30 ou 2H pour un groupe de 12 personnes sur inscription en mairie. Michel REBOUL est passionné par l'histoire du village et a beaucoup travaillé sur les archives.

**Plaques signalétiques :** Pascale MINDER a rencontré M et Mme DUFURETS qui l'ont renseignée sur la possibilité de mettre une signalétique sur les vestiges de l'histoire de la commune : mur d'enceinte et portes du Moyen Age, château des Moreton de Chabrillan et sous-terrains, Maison Neuve du XVIIème, lavoir, croix, etc....Un courrier a été fait à l'architecte des bâtiments de France pour avis.

**Coupures d'électricité :** Monsieur le Maire a pris en compte les plaintes des habitants au sujet des nombreuses coupures d'électricité sur la commune et pris contact avec un responsable d'ENEDIS pour essayer de trouver une solution.

**SDED :** Une rencontre avec le SDED a eu lieu au sujet de la possibilité de transférer la compétence Eclairage Public pour 8 ans au SDED. L'avantage de ce transfert est que le SDED calcule une capacité de remboursement annuel pour les travaux importants en fonction du nombre d'habitants ce qui permettrait d'étaler la dette sur plusieurs années. Ils proposent également la pose et la dépose des illuminations de Noël, la cartographie des points lumineux. Un audit doit être réalisé.  
Le dossier est à l'étude.

**Rentrée scolaire :** La rentrée scolaire a eu lieu dans de bonnes conditions en respectant les mesures sanitaires qui ont été allégées par rapport aux mois de mai juin.

Les effectifs sont les suivants :

- PS GS            26 élèves        Mme SALVADOR Marion
- PS MS           25 élèves        Mme COTTE Nadine
- GS CP           25 élèves        Mme MOULIN Alexandra et Mme LESPETS Camille le vendredi
- CE1             21 élèves        Mme LLUVIA Odile en congés maternité remplacée par Mme COLLOMB et Mme ROUBAUD
- CE2             17 élèves        Mme GAROTTE Anne-Sophie et Mme LESPETS Camille
- CM1             22 élèves        Mme DUBAULT Véronique            à Bonlieu
- CM2             17 élèves        Mme CHAPPON en congés maternité remplacée par M. Jean Luc DELHOMME

Les enfants ont repris les horaires habituels.

Un seul parent peut accompagner son enfant en classe de maternelle.

Le périscolaire a le projet de réaliser une fresque sous le préau.

**Ambroisie :** La commune a malheureusement été mise en cause concernant sa gestion du dossier de l'ambroisie par une personne qui a déversé de l'ambroisie sur le bureau du secrétariat.

La municipalité ne peut accepter de tels agissements même si elle est consciente de ses responsabilités. Ce dossier a été pris au sérieux avec la nomination au sein du conseil municipal de deux personnes responsables. Le service technique intervient régulièrement pour l'éliminer. Des courriers sont régulièrement envoyés aux propriétaires chez qui cette plante a été repérée. Quant au lit du roubion, la commune n'est pas compétente pour intervenir.

Une plainte a été déposée en gendarmerie contre la personne.

**Entretien des espaces** : Il a été proposé à Mme NOYER « Les biquettes de Laga », de faire paître ses chèvres sur le domaine communal notamment en bordure du Roubion, le long du canal, ou chez des particuliers. Cette action permettrait notamment de réduire la prolifération de l'ambrosie.

**Chemin de Famone** : L'entreprise NOYER J-M a réalisé des travaux de remise en état sur le chemin de Famone sur environ 500 mètres.

**Surveillance des habitations** : Une réunion publique sera organisée en octobre avec la Gendarmerie nationale pour exposer deux solutions de sécurisation des habitations et commerces dans la commune.

**Travaux sur le Canal** : L'entreprise CLEMENT J-C a réalisé les travaux de réparation de la fuite sur le canal. Un curage a également été fait.

Il y a un problème de limon dans des buses Qrt Lochette et Chemin du Moulin. Des études sont en cours.

**Travaux de réfection de la toiture mairie-école** : Les travaux réalisés par l'entreprise TOITURES MONTILIENNES sont satisfaisants et réalisés dans les temps.

### **17 / Permis de construire et déclarations préalables**

Commission du 23.07.2020

|    |                      |  |         |
|----|----------------------|--|---------|
| DP | ULIN Nicolas         | Isolation thermique en façades extérieures Sud, Ouest, Est | Accordé |
| DP | Mairie de St Gervais | Réfection toiture mairie-école                             | Accordé |

Commission du 02.09.2020

|    |                 |                  |         |
|----|-----------------|------------------|---------|
| DP | LOCHE Etienne   | Extension maison | Accordé |
| PC | RODRIGUES J-Luc | Véranda          | Accordé |